

Informations – Saison 2026-2027

www.scn-escalade.fr

1. Les salles (SAE), les horaires et les référents :

Salles	Jours et horaires	Référents (Suppléant)
Salle Laure Ecard 50 boulevard St Roch à Nice (2 minutes à pied depuis arrêt tram L1 – Saint Roch)	Pour les adultes et 16 ans et + Le jeudi de 18h30 à 20h30	Gilou 06 61 76 41 38
	Pour les enfants de 11 à 16 ans Le jeudi de 17h00 à 18h30	Sémi Mimi 06 22 30 26 02
Salle Bréa Complexe sportif, rue Pierre Grilli à St Martin du Var	Pour les adultes autonomes (module sécu orange obligatoire) Le mardi de 17h30 à 21h	Bab 06 86 34 45 31 Franck 06 07 60 69 40 Sémi
Salle Guillaume Apollinaire 29 Boulevard Jean-Baptiste Vérany à Nice	Pour les enfants de 7 à 12 ans Le mardi de 18h à 19h ou de 19h à 20h (selon niveau)	Lionel (BE) Mimi 06 22 30 26 02
Salle des Eucalyptus 10 Av des Eucalyptus à Nice (10 minutes à pied depuis arrêt tram L2 – Cassin Kirchner)	Pour les adultes Le lundi de 19h à 21h	Stéphane
Salle Simone Veil 36 Avenue de l'arbre inférieur	Pour les adultes Le vendredi de 18h à 20h	Sylvain 06 16 17 23 91

Pendant les vacances scolaires, les SAE sont fermées.

Plus d'information sur ces SAE sur la fiche du Club du site internet de la FFME : <https://www.ffme.fr/club/1163/>

2. Les sorties en extérieur :

Le club organise des sorties le samedi matin encadrées par un initiateur ; nous vous en informerons via le site internet du club : <http://www.scn-escalade>

D'autres sorties, à caractère privée et non encadrée par le club, peuvent être organisées, à l'initiative et sous la responsabilité de chacun, via le groupe Facebook ou autres (<https://www.facebook.com/groups/skiclubnice/?ref=bookmarks>).

Veillez communiquer votre adresse mail et votre pseudo Facebook.

3. Les tarifs (votés en assemblée générale du 25/06/26):

	Montant global	Licence	Assurance	Part Ski club
Jeunes	160	60,5	14	85,5
Adultes	160	73	14	73
Jeunes (Famille*)	139	39,5	14	85,5
Adultes (Famille*)	126,5	39,5	14	73

* A partir de la 3eme licence établie sous la même adresse.

Lorsque la FFME propose le prix de sa licence « fin de saison » à moins 50%, le club propose également une adhésion avec une part club de moins 50%.

4. Dispositif « Pass Sport » (allocation de 70 euros directement déduite de l'inscription sur justificatif)

- Si vous ou votre enfant êtes bénéficiaire de cette aide, un code vous a été envoyé courant du mois d'Août. Il suffira de nous transmettre ce code pour appliquer la réduction. (Code valable une seule fois).

5. Dispositif « Coupon sport » de la Ville de Nice (jusqu'au 01/12/2026)

C'est un « chèque » de 20 euros qui s'adresse aux familles qui habitent sur la commune de Nice uniquement. Cette aide est doublée (40 euros) pour les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire ou l'AEEH

Pour en bénéficier il faut s'inscrire sur le site de la ville de Nice <https://coupons-sport.nice.fr/fr>



6. Certificat médical ou attestation de santé comment s'y prendre ?

Ma situation >>	Ce que je dois faire	
Je suis adulte et c'est une première licence ou un renouvellement Je veux pratiquer en « loisirs »	Je renseigne le questionnaire de Santé adulte QS-SPORT, joint en annexe	Si j'ai répondu NON à toutes les rubriques je suis dispensé de certificat médical, je signe l'attestation adulte au verso de la fiche d'inscription, <u>Sinon</u> je me rend chez un médecin qui pourra éventuellement me délivrer un certificat médical après consultation
Je suis adulte et je veux faire de la compétition	Certificat médical obligatoire pour toute nouvelle licence	Le certificat est valable 3 ans
	Si c'est un renouvellement et que mon certificat médical a moins de 3 ans ; je renseigne le questionnaire de santé adulte QS-SPORT, joint en annexe	Si j'ai répondu NON à toutes les rubriques je suis dispensé de certificat médical, je signe l'attestation adulte au verso de la fiche d'inscription
Je suis mineur et c'est une première licence ou un renouvellement Je veux pratiquer en loisir ou compétition	Je renseigne le questionnaire de Santé enfants, joint en annexe	Si j'ai répondu NON à toutes les rubriques je suis dispensé de certificat médical, mon représentant légal remplit l'attestation mineur au verso de la fiche d'inscription
Je suis mineur mais je deviendrai majeur avant le 31 Août 2027	Je dois prendre une licence adulte donc je fais comme si j'étais adulte	
Adulte ou mineur, je veux pratiquer l'alpinisme*, en plus de l'escalade.	Certificat médical obligatoire	Le certificat doit être renouvelé chaque année

*Alpinisme = activité d'alpinisme pratiquée au-dessus de 2500m comportant un séjour d'au moins une nuit à cette altitude ou au-dessus

7. Les documents à fournir :

- ☐ La fiche d'inscription remplie et signée
- ☐ Un certificat médical **OU** l'attestation de santé (située au verso de la fiche d'inscription)
- ☐ Le bulletin n°1, de la notice d'information assurance FFME/Allianz datée et signée
- ☐ L'autorisation parentale (pour les mineurs uniquement – située au verso de la fiche d'inscription)
- ☐ Un chèque **libellé à l'ordre du « Ski Club de Nice »**

- ☐ L'attestation « coupons sport » de la ville de Nice pour les enfants résidants à Nice uniquement
- ☐ L'attestation « Pass'sport » du ministère des sports pour les jeunes dont les parents sont bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, l'AEEH ou l'AAH.

Le dossier d'inscription est également téléchargeable sur le site du Club : <http://www.scn-escalade>